



LETTRE DU MAIRE

HIVER 2020

Chers résidents de l'Île d'Yeu,

En dépit du contexte sanitaire particulier, cet été l'Île d'Yeu a enregistré une affluence exceptionnelle qui s'est traduite par un pic journalier de 35 000 habitants ! Grâce à l'implication et au soutien de chacun, la situation sanitaire a pu être maîtrisée et de nombreuses entreprises ont réussi à limiter leurs pertes. Je tiens à vous en remercier chaleureusement !

Le coronavirus nous a aussi permis de tester et apprécier une nouvelle configuration sur le port et au bourg, avec des terrasses étendues sur la chaussée. Un grand merci à tous ceux qui ont permis sa mise en œuvre : la CCI, les marins pêcheurs, les forces de l'ordre, les sapeurs-pompiers qui ont modifié leurs accès, les livreurs et transporteurs qui ont adapté leurs tournées, les agents communaux, les riverains et les exploitants. Beaucoup d'entre vous nous ont demandé de reconduire ce dispositif pour les prochaines saisons estivales. La décision sera prise de manière concertée avec tous les intervenants concernés.

Comme partout ailleurs, il faut désormais vivre avec le coronavirus. Pour en limiter les effets, les groupes Sanitaire et Vie économique créés lors du premier confinement restent pleinement mobilisés. La vie municipale suit elle aussi son cours, mais avec des mesures de précaution particulières. Les séances du conseil municipal se tiennent chaque troisième mardi du mois dans la salle du Casino, qui permet de respecter les distances réglementaires. Vous pouvez les suivre en direct sur la page Facebook « L'île d'Yeu - mairie ». Nos projets municipaux avancent, parfois ralentis par l'actualité sanitaire. Dans les pages suivantes, nous vous proposons une courte présentation du Centre Technique Municipal qui ouvrira ses portes début 2021 et des projets au niveau sanitaire et social.

Durant l'été nous vous avons proposé de répondre à un questionnaire destiné à identifier vos possibilités de contribution au développement de notre territoire. Plusieurs dizaines de réponses nous sont parvenues. Nous vous en remercions sincèrement. Au fur et à mesure de l'avancement des projets, nous ne manquerons pas de solliciter toutes les personnes qui se sont manifestées. D'ici là, vous pouvez continuer à nous renvoyer le questionnaire (<https://frama.link/questionnaire-yeu>) ou à compléter vos réponses en adressant un email à l'adresse suivante democratie.collaborative@ile-yeu.fr.

Alors que les fêtes de fin d'année approchent, les interrogations restent nombreuses quant à leur déroulement. Les réponses ne nous appartiennent pas, mais nous pouvons y apporter notre contribution. Tous ensemble soyons solidaires et limitons les interactions sociales, pour que cette fin d'année puisse rester synonyme de joie et de retrouvailles !

Bruno Noury
Maire de l'Île d'Yeu

En limitant au maximum les interactions sociales et en respectant les gestes barrières, nous préservons notre île...

Au moindre symptôme faisant penser au coronavirus, contactez le Centre de santé au 02 51 59 39 00, faites-vous tester et isolez-vous.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL : OUVERTURE PRÉVUE DEBUT 2021

Le nouveau Centre Technique Municipal (CTM) ouvrira ses portes début 2021 à la Marèche, sur un site de 17 500 m². Il accueillera le personnel des Services Techniques de la commune, soit une quarantaine de personnes travaillant aux Services Environnement/Espaces Verts, Voirie, Bâtiments, Mécanique, Fêtes et manifestations. Depuis l'incendie de l'ancien CTM en 2014, le personnel est réparti sur différents sites communaux. De la même manière, tout le matériel et les stocks répartis à la SPAY, à la station d'épuration, à l'ancien CTM et aux ateliers relais des Bossilles seront regroupés sur ce site.

LE FINANCEMENT

Assurances	1 000 000 €
Contrat Vendée Territoires	250 000 €
Région	170 000 €
DETR	400 000 €
Estimation vente ancien CTM Corsaires	600 000 €
Reste à charge commune	360 000 €
TOTAL (hors VRD, hangar bus, fourrière)	2 780 000 € HT



LES INSTALLATIONS



BÂTIMENT PRINCIPAL :

- **Rez-de-chaussée** : 250 m² de bureaux, vestiaires et sanitaires, ainsi que 1 200 m² d'ateliers mécanique automobiles et poids lourds, espaces vert et voirie, bâtiments (menuiserie, peinture, maçonnerie, électricité, plaquiste, plomberie, astreinte, polyvalence).
- **1^{er} étage** : 1 250 m² de stockage (produits d'entretien, mobilier et matériel écoles/structures jeunesse/fêtes/manifestations...).

ESPACES ANNEXES :

- Un parking pour les véhicules du personnel, un abri à vélos et un local poubelles.
- Le stationnement des véhicules se fera à l'intérieur des ateliers pour certains métiers, sous les apprentis situés en périphérie du bâtiment principal et dans le futur espace de stockage extérieur couvert.

INSTALLATIONS COMPLÉMENTAIRES À VENIR :

- La fourrière (budget estimé 25 000 € HT), qui sera opérationnelle à la fin du 1^{er} trimestre 2021.
- Un espace extérieur de stockage couvert pour les engins de chantier et certains matériaux (budget estimé 100 000 € HT).
- Le hangar à bus : d'une surface de 670 m² et d'une capacité de 11 bus, il accueillera les chars lors de la préparation de la Fête des Fleurs. La consultation des entreprises est en cours (budget estimé 550 000 € HT).

LIMITATION DES NUISANCES VISUELLES ET SONORES POUR LES RIVERAINS

- En bordure Nord-Est, un merlon de 12 m de large sur 6 m de haut sépare les installations des habitations voisines.
- Au Nord, un mur en gabion de 2,5 m de haut sépare les installations des habitations du lotissement de la Tonnelle.

SANTÉ ET SOCIAL, OÙ EN EST-ON ?

La gestion du coronavirus reste omniprésente dans le quotidien des équipes et professionnels de la santé et du social, ainsi que des élus. En parallèle, ils continuent à œuvrer collectivement à l'avancement des différents projets municipaux.

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2019-2022

Le contrat local de santé 2019-2022 (CLS) conclu entre la commune de l'Île d'Yeu et l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire (ARS) met l'accent sur le renforcement de l'offre de soins existante, la prévention, le bien vieillir et la coordination entre tous les professionnels locaux de la santé.

- En 2020 le Covid-19 a mobilisé beaucoup de ressources et ralenti l'avancement du CLS, mais il a permis de **consolider les liens entre les professionnels de santé et la commune**, qui ont travaillé en étroite collaboration pour gérer la crise sanitaire.
- Le coronavirus a aussi débouché sur **la mise en place de nouveaux services destinés aux plus fragiles** : visites à domicile chez les personnes isolées, promenades en triporteur pour les personnes à mobilité réduite, livraison de courses, etc. Ces services sont assurés par le CCAS avec l'aide de bénévoles.
- **La réouverture du cabinet dentaire** a été rendue possible grâce à l'intervention de dentistes libéraux en activité en Vendée et grâce au financement par la commune de travaux de rénovation du cabinet. Dans le but **d'élargir et pérenniser l'offre de soins dentaires**, un projet de salariat d'un ou deux dentistes est à l'étude avec l'hôpital Dumonté, à l'image de l'organisation mise en place pour la médecine générale.
- **Une nouvelle orthophoniste** a démarré son activité en novembre dans les locaux de la MDSF situés 34, rue du Puits Neuf.

RESTRUCTURATION DES EHPAD

La restructuration des Ehpads vise à regrouper les deux Ehpads par l'agrandissement et la rénovation de la résidence Les Chênes Verts. Elle permettra de **mutualiser tous les services** et d'offrir **une meilleure qualité de vie aux résidents**, ainsi que de **meilleures conditions de travail au personnel**.

- **Capacité d'accueil** : la résidence disposera de 95 places pour des résidents permanents, 3 places en accueil de jour et 3 places en accueil temporaire pour des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.
- **Avancement** : Vendée Habitat, le propriétaire de la résidence des Chênes Verts est en train de finaliser les plans d'aménagement et de financement en vue du jury de concours.



RÉSIDENCE AUTONOMIE

L'Île d'Yeu offre de nombreux atouts qui incitent de plus en plus de séniors à venir s'y installer. **Les plus de 60 ans représentent plus d'un tiers de la population de l'île** (pour 24 % au niveau national). Mais jusqu'ici il n'existe aucune solution alternative entre le maintien à domicile et l'accueil en Ehpad. La commune, Vendée Habitat et le Département ont engagé une réflexion dans ce sens. Elle concerne un projet de résidence située à proximité des Chênes Verts, qui permette d'offrir **un logement et des services adaptés à des personnes âgées autonomes** ne souhaitant plus rester à leur domicile.

LE PÔLE SOLIDARITÉ

Le regroupement de tous les services sociaux au sein du Pôle Solidarité les rendra **plus accessibles au public** et **facilitera les échanges interservices**. Le Pôle Solidarité accueillera également le Multi-Accueil vieillissant, dont les locaux ne sont plus adaptés.

- **Situation** : le Pôle Solidarité sera situé rue Georges Clemenceau, face au collège des Sicardières.
- **Avancement** : un premier jury de concours a permis de sélectionner 3 candidats qui vont chacun proposer un projet.

